

INFORMATIONS MUNICIPALES

Conseil municipal du 18 mai 2010 : subventions et redevances

Après compte rendu des **actes** du Maire, **deux subventions exceptionnelles** sont accordées par le Conseil :

- **150 €** à la Compagnie des Modélistes du Val de Saône pour participer aux frais liés à la participation au championnat du monde de maquettes de modèles réduits de bateaux qui se sont déroulés en avril dernier à Dortmund. d'un habitant de la commune qui a gagné la médaille de bronze.

- **150 €** à l'Education Canine pour participer aux frais d'organisation d'un Concours

Dans le cadre du jumelage envisagé avec des villes d'Europe de l'Est ou du Nord, le Conseil Municipal a inscrit dans le Budget prévisionnel des crédits permettant de financer les frais relatifs à l'organisation de la **Journée de l'Europe**. Madame RIONDET, Adjointe en charge, a fait l'avance de 463,60 € qu'il convient de lui rembourser sur le budget prévu à cet effet. Le Conseil approuve ce remboursement de frais.

La commune de **Solaize peut bénéficier d'une aide de 10 000 €** provenant de crédits parlementaires spécifiques en soutien à des projets d'équipements municipaux. Le Conseil Municipal sollicite cette aide auprès de la sénatrice, Madame DEMONTES, aux fins de participer au projet d'équipement multisports à destination des jeunes de la commune.

Le Conseil municipal approuve la **décision modificative n°1** et fixe diverses **redevances d'occupation du domaine public** pour l'année 2010. La municipalité souhaite soutenir l'activité liée au marché, l'animation du centre du village c'est pourquoi, elle ne souhaite pas appliquer des tarifs trop élevés, à savoir :

- Terrasses : 1 € m² et par mois
- Marchés forains : 1 € le ml par mois
- Fête foraine de la pentecôte : 100 €

Les travaux du **columbarium** touchent à leur fin. Aussi, il convient de prévoir les **conditions de mises à disposition des espaces funéraires** afin de pouvoir y accueillir les urnes après réception de l'ouvrage d'ici quelques semaines. Cet équipement comporte un espace de dispersion des cendres, 36 cases, 17 cavurnes, toutes maçonnées et couvertes. Les modalités sont approuvées par le Conseil ainsi que les tarifs suivants :

- concessions en columbarium / 15 ans : 330 € - 30 ans : 660 € - dispersion des cendres : 40 €
- concessions en sépulture / 15 ans : 250 € - 30 ans : 500 €

Enfin, le Conseil se clôture par le tirage au sort des personnes appelées à figurer sur les listes établies pour les Jury Criminels de l'année 2011.

Schéma de cohérence territoriale : l'avenir de la commune est-il tracé ?

Nous l'avons rappelé dans 2 Flash Info, le SCOT est à l'enquête publique depuis le 3 mai. **C'est un document fondamental** qui fixe les objectifs de développement urbain, économique, industriel, universitaire, qui définit les espaces naturels à protéger et définit les infrastructures de 86 communes du Rhône pour les 30 ans à venir.

Vous avez **jusqu'au 28 juin pour inscrire vos remarques sur le registre d'enquête publique** ouvert à cet effet. Nous attirons particulièrement votre attention sur le tracé du Fret ferroviaire (CFAL) qui traverse Solaize.

SCOT consultable en Mairie ou sur www.scot-agglolyon.fr

Le Conseil municipal a déjà exprimé son avis et ne peut accepter le tracé du Fret pour les raisons suivantes :

- Le tracé contredit son objectif principal : il ne contourne pas l'agglomération puisqu'il traverse Solaize
- Il est trop proche de la réserve en eau, à protéger des pollutions liées au transport de matières dangereuses.
- La tracé passe par SIBELIN en pleine zone SEVESO. Créer des infrastructures de transport en zone SEVESO est interdit et augmenter le transport de matières dangereuses, inflammables aggrave les risques pour les populations voisines.

- La topographie de SIBELIN empêche l'exploitation de trains respectant les longueurs exigées (1000 m).
- Mélanger des lignes de voyageurs et de marchandises complique la gestion du trafic de l'un ou de l'autre. La remise aux normes et l'entretien du réseau, sujet à un vieillissement prématuré, deviendraient impossibles et la circulation des voyageurs conduit à une perte de capacité du fret.

Commission sport et associations : complexe sportif aux horaires d'été

Pour permettre aux habitants de Solaize de profiter de cet espace de verdure, il a été décidé d'élargir les horaires d'été d'ouverture du complexe sportif, à savoir 9h00 à 20h00, les samedis et dimanches de début juin au 15 septembre. Un arrêté sera pris pour modifier les horaires habituels.

Commissions sports, associations et cadre de vie : soirée dansante le 4 juin

La municipalité organise en collaboration avec des jeunes Solaizards une soirée dansante **réservée aux 13-18 ans** qui se tiendra le :

Vendredi 4 Juin 2010 de 19h30 à 23h30 - Hall Bar Salle polyvalente. Attention les places sont limitées !!!!
Entrée uniquement sur inscription. Si vous êtes intéressés, inscription en mairie avant le mardi 1^{er} juin.

Commission culture : programme des animations en juin à la Médiathèque

Mardi 8 juin à 20h30 : Projection d'un film documentaire « Jean-Marie PELT , le rêveur éveillé ». Portrait de l'éminent botaniste où il apparaît d'emblée comme un militant. Il s'exprime sur les OGM, les pesticides tout en se livrant à quelques confidences.

Mercredi 16 juin de 15h à 18h dans le jardin : Ateliers Land-Art ,pour enfants à partir de 5 ans et aussi pour adultes, proposé par Gilles Baise (sculpteur plasticien Lyonnais) . Créations en volume à partir de branchages et d'éléments végétaux.

Réservation conseillée au 04 78 02 11 45

INFORMATIONS DES ASSOCIATIONS

Gala de Danse : Samedi 19 juin à 20h30

Il aura lieu à la Salle de Spectacle de la Tour de Salvagny. Venez découvrir notre nouvelle comédie musicale « ET SI L'ECOLE C'ETAIT CA... » Ou plus de 200 danseurs vous entrainerons dans une étonnante histoire qui nous l'espérons vous enchantera. Alors n'hésitez plus, venez nombreux et réservez vos places.

Tarifs : 10 € / adultes (+ de 10 ans) – 2,5 € / enfant - Parking/buffet et buvette à disposition

Pour tous renseignements : 06 50 81 44 29 – mail : kdanser-69@orange.fr

Le Sou organise la Fête des Ecoles Samedi 26 juin à partir de 14h30 - salle polyvalente

Après la chorale dirigée par les enseignants, de nombreux stands attendent tous les enfants des écoles primaires et maternelles, nous les attendons comme d'habitude à la pêche aux canards et autres jeux adaptés à leur âge. A cette occasion, parents et enfants nouvellement inscrits aux écoles de Solaize seront les bienvenus pour une première prise de contact avec l'école et l'association de parents d'élèves.

Venez nombreux.

INFORMATIONS DES PARTICULIERS

Vends SAXO 1.5 D 3 portes, blanche, année 2002, 110 000 kms, DA, RADIO CD,révision effectuée, pneus OK, CT OK , visible à SOLAIZE, PRIX : 3.300 euros - Tél : 04.78.02.42.10